

PORTRAIT BIOALIMENTAIRE

DE L' **OUTAOUAIS 2020**



SOMMAIRE

- L'Outaouais couvre un territoire de 30 472 km² constitué de vastes étendues forestières, de lacs et de rivières.
- La région regroupe quatre municipalités régionales de comté (MRC) ainsi que la ville de Gatineau, qui est considérée comme une ville MRC.
- La population de l'Outaouais s'élève à 390 830 habitants, ce qui correspond à 4,9 % de la population de la province¹.
- L'industrie bioalimentaire crée 19 100 emplois qui représentent 9 % des emplois régionaux, et son produit intérieur brut (PIB) est estimé à 590 millions de dollars². La croissance du nombre d'emplois pour le secteur dépasse 25 % depuis l'année 2011.
- La zone agricole couvre 316 068³ hectares, soit 10 % de la superficie de la région.
- La région métropolitaine Gatineau-Ottawa, qui compte près de 1,3 million de consommateurs, constitue un avantage important pour le développement agroalimentaire de l'Outaouais⁴.

¹ Institut de la statistique du Québec. Bulletin statistique régional, 2019, www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/2019/07-Outaouais.pdf.

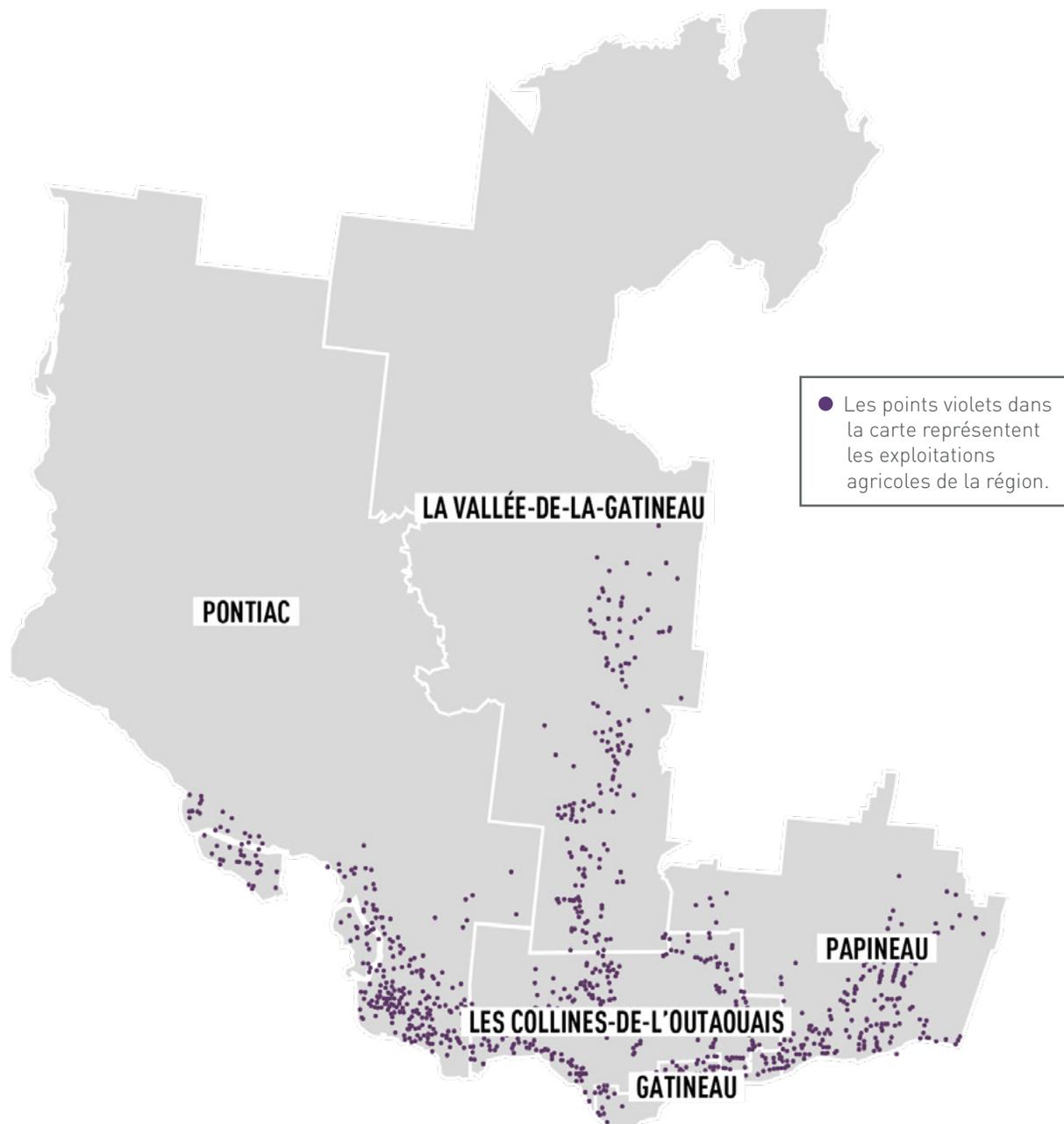
² Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. *Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec*, 2018.

³ Commission de la protection du territoire agricole. Données sur le territoire en zone agricole, 31 mars 2019.

⁴ Statistique Canada. Tiré du recensement de 2016, www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/fogs-spg/Facts-cma-fra.cfm?LANG=Fra&GK=CMA&GC=505&TOPIC=1.



CARTE 1. EMPLACEMENT DES ENTREPRISES AGRICOLES DE L'OUTAOUAIS⁵



⁵ Ces données sont tirées du *Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec – Estimations pour 2017* du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Sous-ministère à la transformation et aux politiques bioalimentaires, Direction de la planification, des politiques et des études économiques, 2018.

NOTE AU LECTEUR : À moins d'avis contraire, le présent portrait présente des données tirées des fiches d'enregistrement des exploitations agricoles du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) en date du mois de septembre 2019. Le renouvellement de l'enregistrement des entreprises agricoles de l'Outaouais a eu lieu durant la période 2016-2018. Les revenus agricoles déclarés sont donc ceux des déclarations fiscales des années 2016 (39 %), 2017 (54 %) et 2018 (7 %).

L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE

L'industrie bioalimentaire regroupe les productions agricole et aquacole, la transformation des aliments et des boissons, le commerce de gros et de détail des produits alimentaires ainsi que l'industrie de la restauration.

En Outaouais, cette industrie procure de l'emploi à près de 19 100 personnes, ce qui représente environ 9 % de tous les emplois de la région. Avec un produit intérieur brut

(PIB) estimé à 590 millions de dollars, sa contribution au PIB⁶ de l'ensemble de l'économie régionale atteint environ 5 %. En 2017, on note des investissements de 37 millions de dollars pour le secteur bioalimentaire régional.

Le commerce de détail et la restauration réunissent 82 % des emplois et soutiennent plus de 64 % du PIB bioalimentaire régional.

TABLEAU 1. INDICATEURS DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE DE L'OUTAOUAIS EN 2017⁷

Secteur	Emplois	Valeur des ventes (M\$)	PIB pour la région (M\$)	Investissements (M\$)
PRIMAIRE				
Agriculture et pêches ⁸	2 200	110	50	14
SECONDAIRE				
Commerce de gros	900	nd*	118	3
Transformation	300	nd*	40	nd*
TERTIAIRE				
Commerce de détail	6 600	1 100	130	11
Restauration commerciale	9 100	550	250	9
GRAND TOTAL	19 100	1 760	588	37

* nd = non disponible;

⁶ Ces données sont tirées du *Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec – Estimations pour 2017* du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Sous-ministère à la transformation et aux politiques bioalimentaires, Direction de la planification, des politiques et des études économiques, 2018.

⁷ Ibid.

⁸ La région de l'Outaouais dénombre quelques entreprises d'aquaculture qui sont incluses dans la catégorie des pêches.

LE BIOALIMENTAIRE ET L'EMPLACEMENT DES ENTREPRISES AGRICOLES

La production agricole en Outaouais est une activité primaire d'importance qui contribue positivement à l'occupation et à la vitalité des territoires ruraux. Elle procure de l'emploi à près de 2 200 personnes et a généré, au cours de l'année fiscale 2017, des recettes de près de 110 millions de dollars⁹. Fait notable, une forte majorité de la main-d'œuvre agricole est familiale¹⁰, ce qui semble encore aujourd'hui démontrer l'importance du modèle de la ferme familiale en Outaouais¹¹. Or, un fait nouveau est apparu dans la région durant les dernières années : de plus en plus de fermes engagent de la main-d'œuvre étrangère pour combler leurs besoins en main-d'œuvre agricole.

En septembre 2019, les entreprises agricoles qui sont inscrites au fichier d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ pour l'ensemble de la région de l'Outaouais sont au nombre de 89712.

Les fermes de la région sont principalement situées dans les vallées, le long des principaux cours d'eau que sont les rivières des Outaouais, Gatineau, du Lièvre et de la Petite Nation (voir la carte à la page 4). En règle générale, c'est à ces endroits que l'on trouve des conditions plus propices à la pratique de l'agriculture pour ce qui est de la température, de la fertilité des sols et de la topographie plus plane.



9 Ces données sont tirées du *Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec – Estimations pour 2017* du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Sous-ministère à la transformation et aux politiques bioalimentaires, Direction de la planification, des politiques et des études économiques, 2018. Cette citation inclut aussi les activités de production aquacole.

10 Comptoir de la fiche d'enregistrement de l'entrepôt de données ministériel (EDM) du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation; ces données ont été extraites en novembre 2019, proviennent du recensement de 2014 et sont certifiées du mois de septembre 2019, EDM, chiffrier 3a – Caractéristiques de l'exploitation.

11 Selon Gasson et Errington, une ferme est considérée comme familiale lorsque le travail agricole est essentiellement réalisé par les membres d'une même famille. GASSON, Ruth et Andrew ERRINGTON. *The Farm Family Business*, Wallingford, CAB International, 1993.

12 Comptoir de la fiche d'enregistrement de l'entrepôt de données ministériel (EDM) du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation; ces données ont été extraites en novembre 2019, proviennent du recensement de 2014 et sont certifiées du mois de septembre 2019, EDM, chiffrier 1a – Source de revenus.

LES REVENUS DES ENTREPRISES AGRICOLES PAR TERRITOIRE

En Outaouais, 897 entreprises agricoles sont enregistrées au MAPAQ. Elles représentent 3 % des fermes du Québec. Le nombre d'entreprises dans cette région a diminué de 2,2 % entre les années 2010 et 2019, comparativement à 3,5 % pour l'ensemble du Québec. La perte est attribuable aux productions animales, qui ont reculé de 20 % en Outaouais. Une bonne partie de cette perte a été compensée par une augmentation de 63 % du nombre d'entreprises spécialisées en production végétale. En 2019, l'Outaouais compte 549 entreprises spécialisées en production animale et 348, en production végétale.

Entre les années 2009 et 2018, les revenus agricoles totaux ont progressé de 12 %. Le revenu moyen par ferme est ainsi passé de 102 118 dollars à 116 915 dollars, ce qui correspond à une augmentation de 14,5 %. Le revenu agricole moyen varie d'un territoire à l'autre en fonction des productions et de l'ampleur des entreprises. Le tableau suivant présente la répartition des entreprises agricoles et des revenus par MRC.

TABLEAU 2. RÉPARTITION DES ENTREPRISES AGRICOLES SELON LA MRC ET LES REVENUS AGRICOLES

MRC/Ville	Nombre d'entreprises agricoles	Pourcentage des entreprises agricoles de la région	Revenus agricoles* (en M\$)	Pourcentage des revenus agricoles régionaux	Revenus moyens par entreprise agricole
Collines-de-l'Outaouais	219	24 %	23,04	22 %	105 193 \$
Papineau	215	24 %	31,97	30 %	148 688 \$
Pontiac	257	29 %	32,09	31 %	124 848 \$
Vallée-de-la-Gatineau	143	16 %	11,51	11 %	80 492 \$
Ville de Gatineau	63	7 %	6,27	6 %	99 539 \$
TOTAL	897	100 %	104,87	100 %	116 915 \$

* Revenus indiqués dans les déclarations fiscales des années 2016 (39 %), 2017 (54 %) et 2018 (7 %).



L'UTILISATION DES TERRES AGRICOLES

Les 897 fermes qui sont inscrites au MAPAQ occupent une superficie totale de 138 153 hectares (ha). Cette étendue représente seulement 5 % de la superficie totale de la région. Les terres en culture couvrent 83 642 ha et sont constituées à 75 % de fourrages et de pâturages. Les céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains occupent une superficie de 16 680 ha.

Les superficies non cultivées (54 511 ha) sont constituées en majorité de boisés de ferme et de plantations forestières.

TABLEAU 3. UTILISATION DES TERRES EN OUTAOUAIS

Superficie	Hectares	
Région	3 047 200	
Territoire municipalisé	1 236 677	
Entreprises agricoles	138 153	
Cultures	Hectares	Pourcentage
Fourrages	39 655	47,4 %
Pâturages	23 379	28,0 %
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	16 680	19,9 %
Acériculture	1 928	2,3 %
Horticulture	1 770	2,1 %
Autres cultures	229	0,3 %
TOTAL EN CULTURE	83 642	100 %
Superficies non cultivées	54 511	
TOTAL	138 153	



**ENTRE LES ANNÉES 2009 ET 2018,
LE REVENU AGRICOLE MOYEN EN
OUTAOUAIS A AUGMENTÉ DE 14,5 %**

L'AGROENVIRONNEMENT

L'Outaouais se distingue par son bilan agroenvironnemental enviable. En effet, l'impact de l'agriculture sur l'environnement y est faible¹³, et la qualité de l'eau y est très bonne¹⁴. Cette situation s'explique notamment par les grandes superficies de plantes fourragères pérennes qui recouvrent 75 % des terres cultivées et qui exercent une faible pression sur les ressources naturelles. De plus, une bonne partie des lots agricoles sont boisés, ce qui favorise la biodiversité.

Les entreprises agricoles ont déployé des efforts considérables au cours des dernières années pour préserver cette excellente santé agroenvironnementale. Plusieurs actions ont été mises en œuvre ces dernières années. Divers projets ont été réalisés en lien avec la réduction des risques associés à l'usage des pesticides, les ouvrages de conservation des sols, les aménagements alternatifs pour l'élevage de bovins de boucherie, les ouvrages de stockage des déjections animales et les activités de dépistage dans les grandes cultures et les cultures horticoles. Entre les années 2016 et 2019, le MAPAQ a remis plus de 659 221 dollars aux entreprises agricoles de la région dans le cadre du programme Prime-Vert. Ce montant a permis la réalisation de

64 projets, ce qui donne une moyenne de 10 300 dollars par projet. Le programme Prime-Vert vise à accroître l'adoption de pratiques agroenvironnementales par les entreprises agricoles afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'environnement et de la santé humaine.

TABLEAU 4. PROJETS FINANCÉS PAR LE PROGRAMME PRIME-VERT DE 2016 À 2019, SELON LA CATÉGORIE DE PROJETS

Catégorie de projets	Montant
Aménagements alternatifs en production de bovins de boucherie	212 234 \$
Équipements et pratiques pour l'application des pesticides et la réduction des risques qui y sont liés	204 878 \$
Pratiques et ouvrages de conservation des sols	86 089 \$
Approche régionale	58 948 \$
Équipements pour l'application en bandes des matières fertilisantes dans les cultures horticoles	20 318 \$
Autres	76 755 \$
TOTAL	659 221 \$

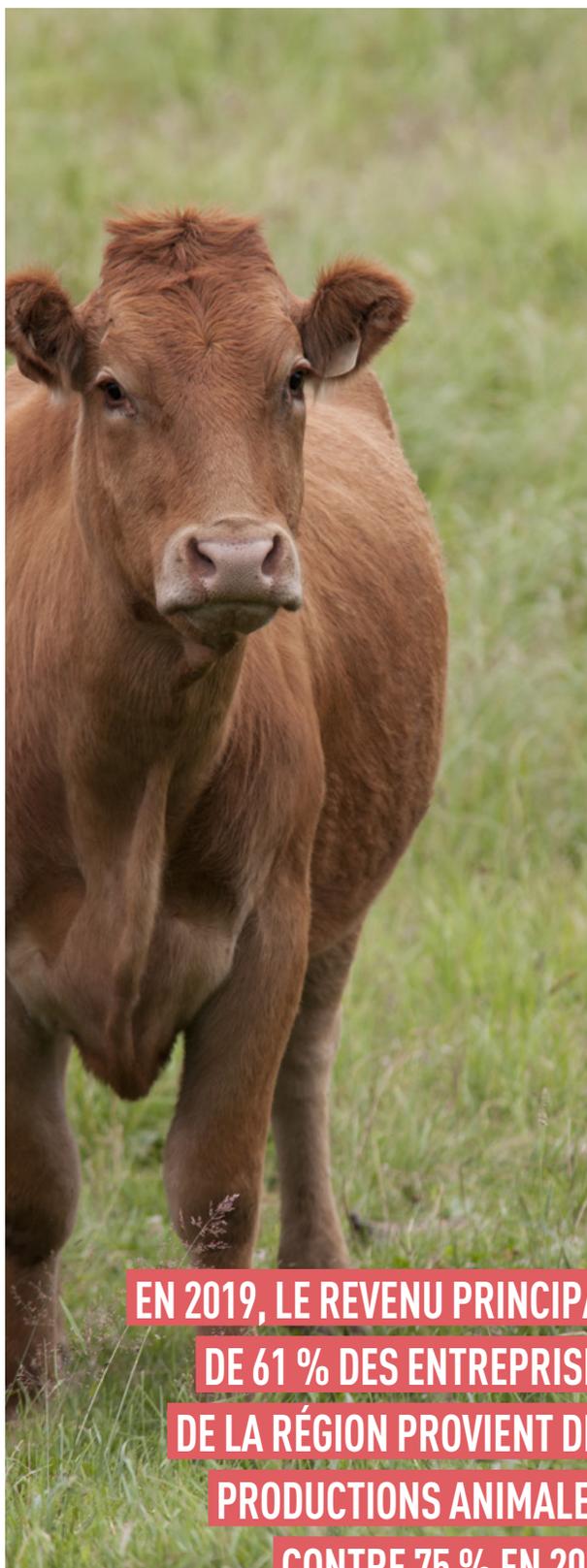
Source : MAPAQ, base de données FLORA, 2019.

13 Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais. *Portrait environnemental de la région de l'Outaouais* (07), 2004.

14 Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. *Portrait de la qualité des eaux de surface au Québec 1999-2008, 2012.*



LES PRODUCTIONS ANIMALES



**EN 2019, LE REVENU PRINCIPAL
DE 61 % DES ENTREPRISES
DE LA RÉGION PROVIENT DES
PRODUCTIONS ANIMALES,
CONTRE 75 % EN 2010**

LA PRODUCTION BOVINE

En Outaouais, la production bovine se classe toujours au premier rang des activités agricoles avec des revenus d'environ 28,5 millions de dollars, ce qui représente 27 % des revenus agricoles de la région en 2019. Elle regroupe la production vache-veau et l'engraissement des bovins (semi-finition et finition).

La taille moyenne des entreprises qui déclarent produire des veaux d'emboche est passée de 47 vaches de boucherie en 2010 à 43 vaches en 2019. Entre les années 2010 et 2019, le cheptel régional de vaches de boucherie est passé de 25 163 têtes à 19 288 têtes. Quant au secteur de l'engraissement des bovins de boucherie, la taille des élevages est passée de 5 831 têtes en semi-finition et finition en 2010 à 4 878 têtes en 2018. Pour ce qui est de la proportion d'entreprises dont la production bovine était l'activité principale, elle est passée de 57 % à 44 % au cours de la même période.

La baisse constante de la production de veaux d'emboche et de bouvillons n'est pas une situation propre à l'Outaouais. En effet, le cheptel de vaches de boucherie de toute la province a diminué de 23 % entre les années 2010 et 2019. Le volume de bouvillons assurés par le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles a chuté de 50 %, et le nombre d'entreprises de veaux d'emboche inscrites au programme a baissé de 41 %¹⁵ entre 2010 et 2018.

¹⁵ La Financière agricole du Québec. Historique par produit d'assurance, www.fadq.qc.ca/fileadmin/fr/statistiques/assurance-stabilisation/historique-produit-veaux-emboche.pdf.

TABLEAU 5. PRODUCTIONS ANIMALES – NOMBRE D'ENTREPRISES ET REVENUS EN 2019

Productions	Spécialisées ¹⁶	Déclarantes ¹⁷	Revenus totaux ¹⁸ (M\$)
Bovine	399	471	28,53
Laitière	65	82	25,12
Ovine	32	76	1,99
Porcine	8	37	0,88
Apicole	7	17	0,25
Équine	7	146	0,21
Autres	31	207	6,53
TOTAL	549		63,51

Source : fiche d'enregistrement du MAPAQ, septembre 2019.

LA PRODUCTION LAITIÈRE

La production laitière est la deuxième plus importante production régionale en termes de revenus. En 2019, il y a 7 % des entreprises agricoles de l'Outaouais qui sont spécialisées dans cette production et qui génèrent 24 % des revenus agricoles totaux de la région. Les entreprises laitières en Outaouais ont en moyenne 54 vaches en lactation.

Selon les données des Producteurs de lait du Québec, pour la région agricole de l'Outaouais, le quota laitier total était de 3 154 kilogrammes de matière grasse par jour au 1^{er} août 2019. La production laitière en Outaouais était de 319 732 hectolitres en 2018-2019.

¹⁶ Une ferme spécialisée retire son principal revenu de la production.

¹⁷ Une ferme déclarante retire son principal revenu ou un revenu d'appoint de la production.

¹⁸ Revenus indiqués dans les déclarations fiscales des années 2016 (39 %), 2017 (54 %) et 2018 (7 %).

LES AUTRES PRODUCTIONS ANIMALES

En 2019, il y a 32 fermes enregistrées au MAPAQ qui se spécialisent en production ovine. Le cheptel compte environ 4262 brebis. Ce nombre est resté relativement stable depuis l'année 2010. Le secteur ovin en Outaouais regroupe de très petites entreprises. Les 76 fermes qui déclarent des revenus pour cette production possèdent un cheptel moyen de 60 brebis, comparativement à 83 brebis en 2013.

En Outaouais, seulement 8 entreprises sont spécialisées dans la production porcine, et 37 fermes déclarent avoir des revenus issus de cette production. La production porcine génère un revenu de 880 552 dollars, ce qui représente 1 % des revenus agricoles totaux de la région.

En ce qui concerne la production équine, 146 exploitations agricoles déclarent posséder des chevaux en 2019. Il s'agit d'une moyenne de six chevaux par ferme. Toutefois, seulement 19 entreprises déclarent des revenus provenant de la vente de chevaux pour un montant total de 207 406 dollars. Cette somme représente 0,2 % des revenus agricoles de la région.

L'apiculture est pratiquée par 7 entreprises spécialisées et 17 fermes qui déclarent mener ce type d'activité. Elle génère un revenu total de 249 022 dollars. D'autres productions animales plus marginales sont aussi présentes dans la région. Il s'agit des élevages de volailles, de bisons, de cerfs rouges, de lapins, de sangliers et de wapitis, des élevages caprins et d'autres espèces animales. En 2019, il y a 3 % des entreprises agricoles de la région qui sont spécialisées dans ces productions. Les revenus issus de ces élevages représentent 5 % des revenus agricoles de l'Outaouais (6,53 millions de dollars).



LA PRODUCTION LAITIÈRE EST LA DEUXIÈME SOURCE DE REVENUS AGRICOLES EN OUTAOUAIS

LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

LES PRODUCTIONS HORTICOLES

Les cultures horticoles regroupent les cultures maraîchères abritées (en serre) et de champ, le secteur des fruits et des petits fruits ainsi que les cultures de plantes ornementales et de gazon.

En 2019, la production horticole constitue la source principale de revenus pour 125 fermes, soit 14 % des entreprises agricoles de l'Outaouais enregistrées au MAPAQ. Les revenus horticoles représentent près de 19 % des recettes agricoles totales de la région. Les entreprises horticoles occupent près de 1770 ha, ce qui représente une augmentation de 580 ha par rapport à l'année 2010. Le secteur horticole a été très dynamique en Outaouais, surtout pour ce qui est des fruits et légumes avec une croissance moyenne de 53 % du nombre d'entreprises spécialisées et de 57 % des revenus pour ces deux secteurs. Même si le nombre de fermes spécialisées dans l'horticulture ornementale a baissé de 11 %, les revenus issus de ce secteur ont doublé pour atteindre 61 millions.



LE SECTEUR HORTICOLE EST EN PLEIN ESSOR EN OUTAOUAIS, AVEC UNE CROISSANCE MOYENNE DE 36 % DU NOMBRE D'ENTREPRISES SPÉCIALISÉES ET DE 54 % DES REVENUS GÉNÉRÉS ENTRE LES ANNÉES 2010 ET 2019

Le nombre d'entreprises déclarantes est de 10 à 76 % plus élevé pour tous les types de productions horticoles. La superficie occupée par les légumes atteint 1020 ha et dépasse maintenant celle de l'horticulture ornementale, alors que ce n'était pas le cas en 2010. La principale production de légumes demeure la pomme de terre (alimentation et semence), dont les superficies ont doublé par rapport à l'année 2010 pour atteindre 719 ha en 2019. Vient ensuite la production de maïs sucré (70 ha), suivie de la production de citrouilles, de courges d'hiver et d'autres courgettes avec 61 ha.

Les superficies allouées à l'horticulture fruitière ont légèrement augmenté pour passer de 149 ha en 2010 à 238 ha en 2019. Il s'agit principalement de pommiers (54 ha), de vignes (43 ha) et de fraises (33 ha). Quant à l'horticulture ornementale en plein champ, elle est restée stable. En 2019, elle est pratiquée sur plus de 506 ha, et la culture de gazon est la principale production.

Même si les superficies qui y sont consacrées sont encore modestes, la culture du houblon est l'une des spécificités de l'Outaouais. Le dynamisme des producteurs de la région et le soutien des acteurs du milieu ont permis de créer la Coopérative de solidarité houblon Pontiac en 2012 et d'introduire cette culture dans le reste de la province. Les cultures des six producteurs de la région s'étendent présentement sur 8,2 ha.

TABLEAU 6. PRODUCTIONS HORTICOLES – NOMBRE D'ENTREPRISES, REVENUS ET SUPERFICIE EN 2019

Productions	Spécialisées	Déclarantes	Revenus totaux ¹⁹ (M\$)	Superficie (ha)
Légumes	66	125	8,1	1 020
Fruits et petits fruits	30	105	1,8	238
Productions ornementales	16	32	6,1	506
Cultures en serre	13	54	2,7	7
TOTAL	125		18,6	1 770

Source : fiche d'enregistrement du MAPAQ, septembre 2019.

19. Revenus indiqués dans les déclarations fiscales des années 2016 (39 %), 2017 (54 %) et 2018 (7 %).

LES CÉRÉALES, OLÉAGINEUX, LÉGUMINEUSES ET AUTRES GRAINS

Les productions de céréales, d'oléagineux, de légumineuses et d'autres grains, qui servent principalement à l'alimentation animale, connaissent une importante croissance dans la région. Le nombre d'entreprises qui tirent leur principal revenu de ces productions est passé de 28 à 72 entre les années 2010 et 2019. Les superficies cultivées sont en hausse de 50 %. Il s'agit d'un bond de plus de 5 525 ha pour atteindre 16 680 ha en 2019. Le soja et le maïs-grain occupent respectivement 51 % et 29 % des superficies de céréales, d'oléagineux, de légumineuses et d'autres grains en Outaouais. De plus, le revenu provenant de la vente des céréales et des protéagineux représente près de 15 % des revenus agricoles de la région, soit 15,5 millions.

LES PLANTES FOURRAGÈRES

La production de plantes fourragères comprend les cultures de graminées, de légumineuses et de maïs fourrager ainsi que les pâturages améliorés et naturels. En 2019, l'ensemble de ces cultures occupe une superficie de près de 63 000 ha, dont 36 650 ha qui sont consacrés aux prairies, au maïs fourrager et à d'autres cultures fourragères. Les entreprises spécialisées dans la production de plantes fourragères sont au nombre de 103. Les plantes fourragères représentent 75 % des superficies cultivées en Outaouais, et le revenu provenant de leur vente se chiffre à 3 millions de dollars. Cette somme correspond à seulement 3 % des revenus agricoles de la région. Les plantes fourragères servent majoritairement à l'auto-consommation des entreprises bovines et laitières.

TABLEAU 7. AUTRES PRODUCTIONS VÉGÉTALES SELON LE NOMBRE D'ENTREPRISES ET LES REVENUS TOTAUX

Productions	Spécialisées	Déclarantes	Revenus totaux ²⁰ (M\$)
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	72	293	15,5
Fourrages	103	769	3,0
Acériculture	23	99	2,0
Boisés agricoles	15	757	1,0
TOTAL	213		21,5

Source : fiche d'enregistrement du MAPAQ, septembre 2019.

²⁰ Revenus indiqués dans les déclarations fiscales des années 2016 (39 %), 2017 (54 %) et 2018 (7 %).

²¹ Producteurs et productrices acéricoles du Québec, ppaq.ca/wp-content/uploads/2019/05/PPAQ_2018_Statistiques_acericoles_2.pdf.

LES CÉRÉALES ET LES PROTÉAGINEUX

SONT EN FORTE PROGRESSION

EN OUTAOUAIS.

L'AUGMENTATION DES SUPERFICIES

EST ESTIMÉE À 50 %

ENTRE LES ANNÉES 2010 ET 2019



L'ACÉRICULTURE

En 2019, selon les fiches d'enregistrement du MAPAQ, 23 entreprises sont spécialisées en acériculture, et 99 fermes déclarent en tirer un revenu, avec environ 213 144 entailles en production pour un potentiel de 349 120 entailles. La moyenne se chiffre donc à 2 153 entailles exploitées par ferme. Celles-ci sont principalement situées sur des terres privées. La production acéricole apporte donc un revenu principal ou un complément de revenu à 11 % des entreprises agricoles de la région et génère des revenus globaux de 2 millions de dollars en 2019. À noter que la grande majorité des ventes se font directement aux consommateurs, ce qui augmente les revenus par entaille. En 2018, le rendement dans la zone Laurentides-Outaouais-Abitibi-Témiscamingue était de 2,68 livres par entaille par rapport à 2,52 pour la moyenne provinciale²¹.



LES PRODUCTIONS BIOLOGIQUES

En 2019, l'Outaouais compte 42 fermes qui ont des productions certifiées biologiques enregistrées au MAPAQ. Ces fermes exercent leurs activités principalement dans la production végétale. Le secteur des légumes domine les productions agricoles que les entreprises certifiées biologiques déclarent en Outaouais. Le nombre d'entreprises agricoles biologiques a presque doublé depuis l'année 2008 et représente aujourd'hui près de 5 % des fermes de la région.

TABLEAU 8. NOMBRE D'ENTREPRISES AGRICOLES AYANT DES PRODUCTIONS CERTIFIÉES BIOLOGIQUES ET LEUR REVENU TOTAL, Y COMPRIS LES REVENUS ISSUS DE TOUTES LES AUTRES PRODUCTIONS DE L'ENTREPRISE

Productions certifiées biologiques	Nbre d'entreprises agricoles	Revenu total (\$) ²²
Légumes	24	3 983 598
Fruits et petits fruits	14	1 783 486
Bovins de boucherie	3	1 188 601
Fourrages	7	783 041
Cultures abritées	8	773 270
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	4	562 655
Poulets et dindons	4	239 987
Œufs	5	221 543
Autres	5	638 731
TOTAL	42	5 364 572

Source : fiche d'enregistrement du MAPAQ, septembre 2019.

Une entreprise peut avoir différentes productions certifiées biologiques. Elle peut donc faire partie de plusieurs catégories de production biologique dans le tableau 8. Les 42 entreprises qui déclarent des productions certifiées biologiques génèrent un revenu total de 5,36 millions de dollars. Il s'agit de leur revenu total, qui prend en compte le revenu de la production principale et les revenus issus de toutes les autres productions à la ferme.

Plusieurs fermes biologiques commercialisent leurs produits selon la formule d'agriculture soutenue par la communauté. Il existe trois organismes de certification dans la région, soit Québec Vrai, Écocert et Pro-Cert Organic Systems Ltd. Bien qu'elles soient présentes sur l'ensemble du territoire, les entreprises biologiques se trouvent principalement dans les MRC des Collines-de-l'Outaouais et de Papineau.

Le Portail Bio Québec est une plateforme d'information qui présente des statistiques sur le secteur biologique québécois. Alimenté par la base de données du Conseil des appellations réservées et des termes valorisants du Québec, il indique que 69 entreprises ont des produits certifiés biologiques en Outaouais. Toutefois, seulement 54 d'entre elles exercent leurs activités dans le domaine de la production agricole.

TABLEAU 9. NOMBRE D'ENTREPRISES AGRICOLES CERTIFIÉES BIOLOGIQUES PAR TERRITOIRE

Territoire MRC	Nombre d'entreprises agricoles	
	Enregistrées au MAPAQ	Portail Bio Québec*
Collines-de-l'Outaouais	11	16
Papineau	18	22
Pontiac	5	8
Vallée-de-la-Gatineau	5	5
Ville de Gatineau	3	3
TOTAL	42	54

Source : fiche d'enregistrement du MAPAQ, septembre 2019.

* Portail Bio Québec, Conseil des appellations réservées et des termes valorisants du Québec, 2018, www.portailbioquebec.info/tableau-regional-entreprises-avec-produits-certifies?choix=07.

22 La somme du revenu de la production principale et des revenus issus de toutes les autres productions de la ferme. Il s'agit des revenus des déclarations fiscales des années 2016 (39 %), 2017 (54 %) et 2018 (7 %).

LES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

En 2019, la moyenne d'âge des exploitants agricoles en Outaouais est de 55 ans (1 282 membres²³ ont déclaré leur âge), alors qu'elle se situe à 54 ans pour la province. Seuls les producteurs de la MRC de Papineau ont un âge moyen plus bas (53 ans) que la moyenne provinciale. La proportion des jeunes de moins de 40 ans (20 %) est plus élevée dans cette MRC.

En Outaouais, les propriétaires sont en majorité des hommes, dans une proportion de 72 %. L'Outaouais se distingue par une forte proportion de producteurs anglophones. En effet, 44 % de la clientèle agricole s'exprime principalement en anglais, par rapport à 4 % pour l'ensemble du Québec. Le tableau 10 illustre la grande variabilité de la langue parlée dans les fermes de la région. Les producteurs anglophones sont en moyenne plus âgés (56 ans) que les francophones (52 ans).

TABLEAU 10. CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE L'OUTAOUAIS

Territoire	Âge moyen (ans)	Femmes (%)	Hommes (%)	Français (%)	Anglais (%)
Collines-de-l'Outaouais	55	27	73	51	49
Papineau	53	29	71	91	9
Pontiac	56	27	73	19	81
Vallée-de-la-Gatineau	55	25	75	66	34
Ville de Gatineau	56	35	65	78	22
Outaouais	55	28	72	56	44
QUÉBEC	54	31	69	96	4

Source : fiche d'enregistrement du MAPAQ, 2019.

23 Personnes ayant au moins 1 % des parts de l'entreprise.

24 Revenus indiqués dans les déclarations fiscales des années 2016 (39 %), 2017 (54 %) et 2018 (7 %).

Du côté des principales productions agricoles en Outaouais, ce sont les producteurs spécialisés dans la production de bovins de boucherie qui sont les plus âgés, avec une moyenne de 58 ans. Plus de la moitié (59 %) de ces entreprises bovines appartiennent à des anglophones. Les francophones sont plus présents dans les productions comme l'horticulture, le lait, les grandes cultures et l'acériculture.

TABLEAU 11. NOMBRE D'ENTREPRISES ET REVENUS TOTAUX PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN FONCTION DE LA LANGUE

Secteur d'activité principale	Nombre d'entreprises			Âge moyen selon l'activité principale	Revenus totaux ²⁴ (M\$)
	Anglais	Français	Total		
Bovins de boucherie	234	165	399	58	28,53
Bovins laitiers	28	37	65	52	25,12
Horticulture*	23	102	125	53	18,65
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	34	38	72	52	15,48
Fourrages	38	65	103	57	3,04
Acériculture	4	19	23	53	2,01
Ovins	13	19	32	51	1,99

Source : MAPAQ, données certifiées, septembre 2019.

* Cultures abritées et cultures au champ : fruits, petits fruits, légumes, horticulture ornementale et pomme de terre



LA RELÈVE AGRICOLE

La relève agricole établie est constituée de tous les agriculteurs et de toutes les agricultrices du Québec qui sont âgés de moins de 40 ans et qui possèdent au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole. En 2019, la relève agricole établie enregistrée au MAPAQ en Outaouais compte 226 jeunes productrices et producteurs agricoles, dont 53 % en production animale et 47 % en production végétale. Par rapport à l'année 2011 (160 jeunes), il s'agit d'une hausse très importante de 41 %. Les jeunes agricultrices représentent 34 % (76) de la relève agricole établie en Outaouais.

TABLEAU 12. NOMBRE DE PERSONNES DE LA RELÈVE QUI SE SONT ÉTABLIES PAR ENTREPRISE AGRICOLE ENREGISTRÉE AU MAPAQ

	Nombre
Une personne	126
Deux personnes	45
Trois ou quatre personnes	3
TOTAL	174

Source : fichier d'enregistrement du MAPAQ, septembre 2019.

Ces jeunes se sont établis dans 174 entreprises agricoles, ce qui représente 19 % des entreprises de la région. La plupart des entreprises ont permis l'établissement d'une seule personne de la relève. Toutefois, 3 entreprises ont permis à 3 ou 4 personnes de s'établir, et 45 entreprises ont établi 2 personnes. L'ensemble des jeunes possèdent en moyenne 61 % des parts des entreprises agricoles.

Selon le portrait de la relève agricole établie réalisé par le MAPAQ en 2016, plus de la moitié (55 %) des jeunes de la région ont démarré leur propre entreprise agricole. Il s'agit de la proportion la plus élevée au Québec (moyenne de 35 %) après la Gaspésie (69 %). La présence de la Plateforme agricole de L'Ange-Gardien, un incubateur d'entreprises agricoles certifiées biologiques, et le prix relativement faible des terres²⁵ peuvent expliquer ce taux élevé de démarrages. Notons que les deux fermes gagnantes du Prix provincial de la relève agricole pour les années 2018 et 2019 ont amorcé leurs activités à la Plateforme agricole de L'Ange-Gardien en Outaouais. La

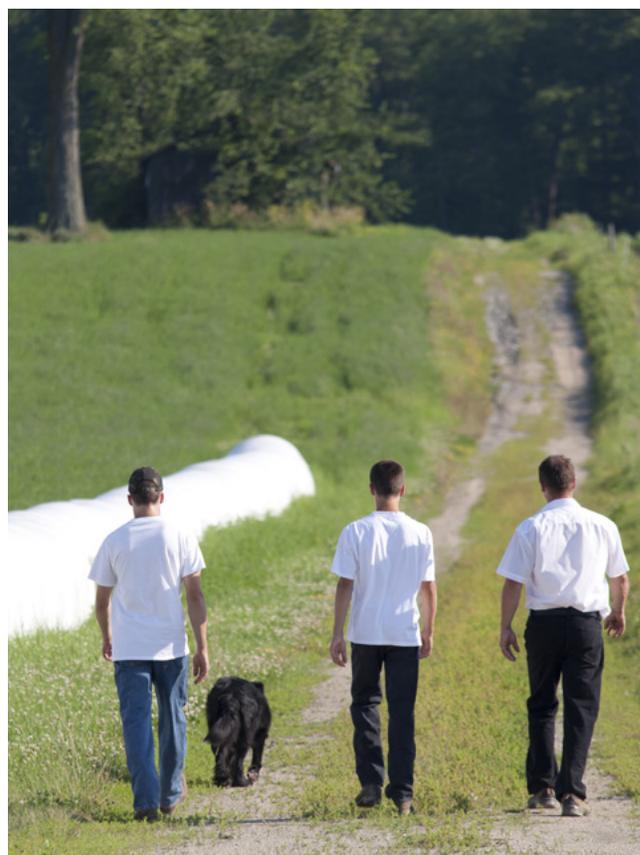
²⁵ www.fadq.qc.ca/fileadmin/fr/bulletins/transac-terres-2019.pdf.

relève qui choisit de s'établir en Outaouais est également parmi la plus scolarisée, puisque 86 % possédaient un diplôme postsecondaire par rapport à 82 % au Québec en 2016. Enfin, la région se distingue par une proportion élevée de relève féminine, soit 34 % versus 26 % pour l'ensemble du Québec.

TABLEAU 13. POURCENTAGE DE PARTS DANS L'ENTREPRISE ET NOMBRE DE JEUNES DE LA RELÈVE SELON LE GENRE

Sexe	Parts dans l'entreprise (%)	Nombre de jeunes
Femmes	55	76
Hommes	64	150
MOYENNE/TOTAL	61	226

Source : Fichier d'enregistrement du MAPAQ, septembre 2019.



LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

Un agrotransformateur est une entreprise agricole qui exerce des activités de transformation alimentaire en utilisant majoritairement des produits de sa ferme et du Québec. En 2019, il y a 63 établissements de transformation alimentaire qui sont enregistrés au MAPAQ comme des agrotransformateurs en Outaouais. Même si l'Outaouais regroupe seulement 3 % des agrotransformateurs de la province, la région a connu une augmentation du nombre d'agrotransformateurs entre les années 2010 et 2019 (66 % en Outaouais comparativement à 22 % au Québec).

Selon le Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments, en février 2019, la région comptait 136 entreprises dans le domaine de la transformation alimentaire, dont 46 transporteurs de produits alimentaires et 90 établissements de transformation alimentaire.

TABLEAU 14. NOMBRE D'ENTREPRISES ET TYPE PAR SECTEUR DE PRODUCTION AGROALIMENTAIRE EN 2019

Secteurs	Agrotransformateurs ²⁶	Transformateurs
Boissons alcoolisées	11	
Boulangerie et pâtisserie	5	5
Fromages et produits laitiers		9
Fruits et légumes	28	14
Miel et produits dérivés		13
Produits de l'érable	12	7
Viandes et volailles	13	35
Autres	10	5
TOTAL	63	90

Source : base de données du Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments du MAPAQ, 2019.

Les activités de transformation sont réalisées principalement dans les secteurs des fruits, des produits de l'érable et du miel. Les dernières années ont été marquées par la création de plusieurs entreprises dans le secteur de la transformation des produits laitiers. Il faut aussi souligner que la présence de trois abattoirs sous inspection provinciale (dont un abattoir permettant l'abattage halal) constitue un atout pour la région.

²⁶ Exploitant agricole qui transforme les aliments produits majoritairement à sa ferme.

²⁷ Source : base de données du Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments du MAPAQ, 2019.

En plus des transformateurs alimentaires, le Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments dénombre 2836 restaurants et détaillants alimentaires en Outaouais. Il s'agit d'épiceries, de dépanneurs, de restaurants, de maisons d'hébergement, d'associations, de clubs de loisirs, d'établissements comme les centres de la petite enfance, les commissions scolaires, etc.

Du côté de la transformation alimentaire de produits biologiques, le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants du Québec compte en Outaouais 30 entreprises dont les produits préparés sont certifiés biologiques en 2019. Le tableau ci-dessous présente la répartition de ces entreprises selon le type de produits préparés.

TABLEAU 15. NOMBRE D'ENTREPRISES CERTIFIÉES BIOLOGIQUES SELON LE TYPE DE PRODUITS PRÉPARÉS²⁷

Produits préparés	Nombre d'entreprises
Fruits, légumes et légumineuses préparés	6
Prêt-à-manger et conserves	6
Boissons non alcoolisées et jus	5
Boulangerie et pâtisserie	5
Condiments, huiles, sauces et épices	5
Confitures, tartinades, miel	4
Confiserie, édulcorants, sucres	3
Viandes, œufs et charcuterie	3
Autres	3

Source : Conseil des appellations réservées et des termes valorisants du Québec, 2018, www.portailbioquebec.info/repartition-entreprises-par-type-produits-prepares#repartitionproductionentreprises-niveau-2-produit-1002-region-07.

LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS BIOALIMENTAIRES

LE PORTRAIT DU MARCHÉ

En 2016, la région bioalimentaire de l'Outaouais, en raison de sa proximité avec l'importante zone urbaine de Gatineau et d'Ottawa, pouvait compter sur un bassin de population de 1,3 million de personnes. De plus, la population considérée comme étant en âge de travailler par Statistique Canada (de 15 à 64 ans) atteignait 67,8 %²⁸. Il s'agit d'une population scolarisée, car 39,9 % des résidents ont fait des études universitaires et 22,8 % ont poursuivi des études collégiales²⁹. En 2017, le revenu personnel disponible³⁰ par habitant dans la région de l'Outaouais atteignait 27 318 dollars³¹, une valeur qui dépassait celle du Québec. Dans la région Ottawa-Gatineau en 2016, le revenu total médian par ménage se chiffrait à 82 053 dollars³².

La diversification des productions et des activités agricoles est soutenue par une demande croissante des consommateurs pour des produits locaux, frais et sains.

LE COMMERCE DE DÉTAIL ET LA RESTAURATION

Le commerce de détail et la restauration occupent toujours une part importante du PIB lié à l'industrie bioalimentaire régionale : 22 % pour le commerce de détail et 42 % pour la restauration. À elle seule, la restauration procurait 9 100 emplois en 2017, ce qui représente une croissance de 15 % depuis l'année 2011³³. Quant au commerce de détail, il fournissait 6 600 emplois en 2017. Il s'agit d'une augmentation de 29 % durant le même intervalle³⁴.

28 Statistique Canada. Tiré du recensement de 2016, www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/fogs-spg/Facts-CMA-Fra.cfm?TOPIC=2&LANG=Fra&GK=CMA&GC=505.

29 Ibid.

30 Définition du revenu disponible selon l'Institut de la statistique du Québec : « Le revenu disponible est une notion reconnue internationalement qui provient du Système de comptabilité économique. Le revenu disponible se définit comme la somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné, moins les transferts courants versés par ceux-ci aux autres secteurs institutionnels (dont les impôts et cotisations aux administrations publiques). Le revenu disponible représente donc la part du revenu qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation de biens et de services, ainsi que pour l'épargne volontaire. », www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/comptes-economiques/revenu-menage/index.html.

31 Institut de la statistique du Québec : www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/2019/07-Outaouais.pdf.

32 Statistique Canada : www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/fogs-spg/Facts-CMA-Fra.cfm?TOPIC=6&LANG=Fra&GK=CMA&GC=505.

33 Donnée tirée du *Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec – Estimations pour 2017* du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Sous-ministère à la transformation et aux politiques bioalimentaires, Direction de la planification, des politiques et des études économiques, 2018.

34 Ibid.



LA MISE EN MARCHÉ DE PROXIMITÉ³⁵

Les différents modes de mise en marché de proximité³⁶, qui impliquent au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur, continuent de se développer en Outaouais.

En 2019, il y a 160 entreprises agricoles qui vendent une partie de leur récolte directement au consommateur dans un kiosque à la ferme. D'ailleurs, depuis l'année 2011, on observe une croissance de 60 % des fermes qui réalisent ce type de vente directe. On remarque aussi, depuis la même année, que le nombre d'entreprises agricoles qui proposent l'autocueillette à la ferme a presque doublé. Il se situe maintenant à 41.

Le nombre de marchés publics saisonniers est aussi deux fois plus élevé depuis l'année 2011. Il se chiffre maintenant à 12 dans tous les territoires de l'Outaouais. De plus, 105 entreprises vendent leurs produits frais et transformés dans les différents marchés publics, ce qui représente une augmentation de 50 % depuis la dernière décennie. La région dispose aussi d'un marché virtuel qui regroupe une soixantaine d'entreprises. Ces dernières vendent chaque semaine leurs produits en ligne aux consommateurs, qui récupèrent leur commande à un point de chute au centre-ville de Gatineau.

L'agriculture soutenue par la communauté, ou le réseau des fermiers de familles, est aussi implantée dans la région. Chaque semaine du début de l'été à l'automne, une cinquantaine d'entreprises livrent à différents points de chute des paniers de fruits et légumes frais à de nombreuses familles qui habitent principalement en zone urbaine. Certaines entreprises offrent aussi des paniers durant la période hivernale.

Au cours de la dernière décennie, près d'une soixantaine d'entreprises ont fait un virage vers la vente en ligne grâce à un site Internet transactionnel. De plus, au-delà de 80 entreprises ont percé le marché des détaillants (épiceries, marchés indépendants, fruiteries, boulangeries, boucheries, etc.). Un autre axe de mise en marché

de proximité que les entreprises ont développé est celui des restaurants. En effet, 60 entreprises mettent en valeur leurs produits dans le menu des chefs.

L'AGROTOUTRISME

Au cours de la dernière décennie, le nombre d'entreprises agricoles offrant des activités d'agrotourisme³⁷ a pratiquement doublé en Outaouais. En fait, 60 fermes proposent actuellement des activités d'interprétation, d'animation, de visite à la ferme, d'hébergement ainsi que des repas qui mettent en valeur les produits agroalimentaires régionaux³⁸. Depuis l'année 2010, la Table agroalimentaire de l'Outaouais a contribué à faire connaître l'agrotourisme en Outaouais par la promotion des fermes participant au Parcours Outaouais Gourmet³⁹, un circuit agrotouristique qui est mis en valeur dans tous les territoires par la distribution d'une carte imprimée que l'on peut aussi consulter en ligne et sur une application mobile. Cette démarche inclut aussi le tourisme gourmand, qui englobe des restaurants, des fromageries, des boulangeries et des boutiques offrant des produits agroalimentaires régionaux dans leur établissement.



35 Comptoir de la fiche d'enregistrement de l'entrepôt de données ministériel (EDM) du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation; les données ont été extraites en novembre 2019, proviennent du recensement de 2014 et sont certifiées du mois de septembre 2019, EDM, chiffrier 3a – Caractéristiques de l'exploitation.

36 Mise en marché de proximité (ou circuit de proximité) : forme de mise en marché qui comprend les systèmes de commercialisation favorisant une plus grande proximité relationnelle ou géographique entre les entreprises du secteur bioalimentaire et les consommateurs. La proximité relationnelle fait référence aux circuits courts de commercialisation. Un circuit court fait intervenir au plus un intermédiaire dans la distribution entre l'entreprise de production agricole ou de transformation alimentaire artisanale et le consommateur. La proximité géographique correspond à la commercialisation au sein d'une même région administrative ou à moins de 150 kilomètres du lieu de production ou de transformation (définition tirée du programme Proximité 2018-2022).

37 Agrotourisme : activité touristique complémentaire de l'agriculture ayant lieu dans une exploitation agricole. L'agrotourisme met des producteurs agricoles en relation avec des touristes ou des excursionnistes, permettant ainsi à ces derniers de découvrir le milieu agricole, l'agriculture et sa production par l'accueil que leur réserve leur hôte et par l'information qu'il leur donne (définition tirée du programme Proximité 2018-2022).

38 Comptoir de la fiche d'enregistrement de l'entrepôt de données ministériel (EDM) du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation; ces données ont été extraites en novembre 2019, proviennent du recensement de 2014 et sont certifiées du mois de septembre 2019, EDM, chiffrier 3a – Caractéristiques de l'exploitation.

39 parcoursoutaouaisgourmet.com/fr/.

LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE

Depuis l'année 2008, le MAPAQ a offert une aide financière pour la réalisation d'un plan de développement de la zone agricole (PDZA) aux cinq territoires de l'Outaouais. Cela a représenté une occasion unique pour les milieux agricole et municipal de se concerter et de réfléchir aux enjeux du secteur agricole. Cette démarche permet essentiellement de dresser un portrait et d'établir un diagnostic qui définit les forces et les faiblesses du secteur. Ces constats permettent d'élaborer un plan d'action pour stimuler le développement et la consolidation des activités agricoles du territoire en question. Dans la région, certaines MRC ont déjà posé des actions concrètes en ce sens et sont sur le point de réviser leur PDZA.

Par exemple, plusieurs territoires ont mis en place un système de maillage entre les propriétaires fonciers agricoles et les entrepreneurs de la relève agricole pour accéder à une terre agricole au moyen de l'outil L'Arterre⁴⁰. Cet outil, qui favorise l'accompagnement et le jumelage, a été mis en place par le Centre de référence en agriculture et en agroalimentaire du Québec.

Une MRC a aidé des entrepreneurs à développer et à consolider la production, la transformation et la commercialisation de houblon. Ces actions faisaient partie intégrante des plans d'action issus de la démarche d'élaboration des PDZA. Plusieurs agents de développement ruraux des MRC ont des mandats liés au développement agricole depuis la mise en place des PDZA.

⁴⁰ arterre.ca/. « La force de [leur] service repose sur un accompagnement de qualité facilitant les jumelages entre aspirants-agriculteurs et propriétaires. »



LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR BIOALIMENTAIRE

On constate que dans bien des secteurs, l'Outaouais possède un grand potentiel de développement bioalimentaire. La proximité du marché avec la communauté urbaine de Gatineau et d'Ottawa, le climat et les sols variés de la région sont autant d'atouts qui peuvent contribuer au développement des entreprises agricoles et à l'accroissement de l'offre d'aliments produits et transformés en Outaouais.

Le Plan de développement bioalimentaire de l'Outaouais 2020-2025, qui résulte d'une vaste consultation réalisée en 2019 par la Table agroalimentaire de l'Outaouais, soulève les enjeux suivants :

- L'entrepreneuriat, la formation et les services aux entrepreneurs;
- Le maintien et le développement des entreprises agricoles, et la diversification des activités agricoles;
- Le développement des activités de transformation et de commercialisation des produits bioalimentaires;
- L'accessibilité de la main-d'œuvre;
- La protection et le respect des écosystèmes;
- La gouvernance sectorielle et territoriale, la perception du secteur et la qualité associative.

Le Ministère poursuit, en collaboration avec d'autres ministères et organismes, la mise en œuvre d'actions et de mesures qui font partie de son champ d'expertise et qui sont conséquentes aux réalités du secteur.



LES CENTRES DE SERVICES DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS DU MAPAQ

GATINEAU

999, rue Dollard, local 01
Gatineau (Québec) J8L 3E6

Tél. : 819 986-8544

Sans frais : 1 888 536-2720

MANIWAKI

116, rue King
Maniwaki (Québec) J9E 2L3

Tél. : 819 449-3400

Sans frais : 1 800 266-5217

SHAWVILLE

127, rue Lake, C. P. 880
Shawville (Québec) J0X 2Y0

Tél. : 819 647-5779

Sans frais : 1 888 206-7575

outaouais@mapaq.gouv.qc.ca

Réalisation

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Direction régionale de l'Outaouais

Recherche et rédaction

Franck Djea, agr. M. Sc., conseiller en économie et gestion

Luc Poirier, M. Sc., conseiller en commercialisation et aménagement du territoire

Révision linguistique

Direction des communications

Conception graphique

Direction des communications

Photographies

Éric Labonté

